

SANTÉ FRANCE

Chroniques du coronavirus : rentrée des classes le 11 mai, une décision hors sol ?

PUBLIÉ LE 20 AVR 2020
TEMPS DE LECTURE : 3 MIN.

Emmanuel Macron a annoncé une réouverture progressive des écoles dès le 11 mai, lors de son allocution du 13 avril. Une décision qui inquiète le personnel de l'éducation nationale. En effet, rien ne prouve que les conditions sanitaires seront réunies pour garantir une reprise des cours en toute sécurité.

En annonçant une reprise des classes le 11 mai pour les élèves du primaire et du secondaire – les élèves du supérieur reprendront quant à eux le chemin de l'université en septembre –, le Président a suscité une vive inquiétude dans la communauté enseignante. En effet, les premières annonces semblent encore peu concrètes et très éloignées des capacités matérielles de l'État.

La sécurité sanitaire doit être une priorité

A la une *«Le ministre (Jean-Michel Blanquer) a reçu les organisations, il nous*

a dit : "nous devons reprendre le 11, j'écoute vos propositions". Ils n'ont pas de plan... Il y a un renversement des responsabilités vraiment inique », estime Marie Buisson, secrétaire générale de la Ferc-CGT, selon qui « personne n'est fondamentalement opposé à reprendre ».

Nombre d'enseignants ont en effet conscience que le report de la rentrée à septembre creuserait encore les inégalités, il n'en demeure pas moins que la sécurité sanitaire doit être une priorité : *« La rentrée doit être repoussée tant que les conditions sanitaires ne sont pas garanties. On ne veut pas être l'outil de relance de l'économie, au détriment de la santé de tous et toutes. Notre mission, c'est d'enseigner, pas de faire garder. C'est de nouveau une négation de notre mission. Il y a en plus un chantage insupportable. On nous dit : "les élèves les plus fragiles vont être les plus pénalisés par un report de la rentrée", alors que ce sont justement ces élèves qui étaient les premières victimes des dernières réformes. Et soudain, ils se préoccupent de ces gamins ! ».*

Aucune garantie

Pour l'heure, rien ne garantit que l'Éducation nationale et les collectivités territoriales seront en capacité d'avoir d'ici un mois à disposition des stocks suffisants de matériel de protection et de tests pour équiper les établissements et garantir la santé de tous et toutes alors même que les besoins actuels ne sont ni garantis, ni couverts dans les centres hospitaliers, les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou pour toute autre profession travaillant encore actuellement.

Dans un communiqué, la CGT Educ'action alerte : comment imaginer que les équipes pédagogiques seront en capacité d'aménager des espaces d'étude alors même que les classes sont déjà trop petites ou surchargées ? Comment imaginer que des élèves après deux mois de confinement, seront en capacité de respecter de façon maximale les mesures de distanciation sociale ?

A la une « 40 % des établissements sont sous-dotés en points d'eau, dans



certains établissements les conditions d'hygiène ne sont pas assurées, même hors crise sanitaire, les classes sont surchargées (30 à 35 élèves par classe au lycée, ndr). Nos revendications demeurent les mêmes qu'avant : moins d'effectifs par classe, le recrutement de plusieurs dizaines de milliers d'enseignants, une médecine scolaire et une médecine du travail à la hauteur des besoins de l'éducation nationale », expose Marie Buisson.

Des mesures indispensables

Pour envisager une reprise, la CGT Éduc'action exige un certain nombre de mesures : des tests (du virus et de l'immunité) généralisés pour élèves et adultes, des effectifs permettant de maintenir partout plus d'un mètre de distance entre chacun et chacune (en classe, dans la cour, les transports...), des masques renouvelés toutes les 4 h, du savon et du gel, des sanitaires propres, ainsi que des objectifs pédagogiques pour la reprise.

Voir plus d'articles de la NVO

La CGT © 2018 Tous droits réservés - [Mentions légales](#)